



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

COMITÉ RÉGIONAL

WPR/RC63/12 Corr. 1

**Soixante-troisième session
Hanoï (Viet Nam)
24-28 septembre 2012**

13 septembre 2012

ORIGINAL : FRANÇAIS

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

**COORDINATION DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE
DE LA SANTÉ, DU CONSEIL EXÉCUTIF ET
DU COMITÉ RÉGIONAL**

Corrigendum

1. Annexe 1, page 19

. La page 19 de l'annexe 1 comporte deux notes de bas de page (voir la page ci-jointe).

- 16) a) de prendre note des conclusions et recommandations du rapport sur la première étape de l'évaluation présenté par le Commissaire aux Comptes ;¹
- b) de prendre note du mandat proposé pour la deuxième étape de l'évaluation indépendante tel qu'il est présenté dans le rapport du Commissaire aux Comptes et de prier le Directeur général de présenter un rapport sur les modalités particulières de cette évaluation pour examen par le Conseil exécutif à sa cent trente-deuxième session ;
- 17) de prendre note des progrès accomplis dans le domaine des communications stratégiques ;
- 18) de faire siennes les décisions et les conclusions auxquelles est parvenu le Conseil à sa session extraordinaire sur la réforme en ce qui concerne l'efficacité de l'Organisation, l'alignement et l'efficience ; le financement de l'Organisation, les politiques et la gestion en matière de ressources humaines ; la planification, la gestion et la responsabilisation axées sur les résultats ; et les communications stratégiques ;²
- 19) de prier le Directeur général de faire rapport à la Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent trente-deuxième session, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la réforme de l'OMS, en s'appuyant sur un cadre de suivi et de mise en œuvre.

(Dixième séance plénière, 26 mai 2010)

¹ Document A65/5 Add.2.

² Décision EBSS2(3).